

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mèlront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1 00 par année.

L'Action Sociale

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux

BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES, ÉTATS
DE COMPTES, EN-TÊTES DE LETTRES, LIVRES
BLANCS, INDEX, PROGRAMMES, CARTES, FEUIL-
LES MOBILES, ETC, ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement surveillé

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

PRIX
BAS

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vicilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~  
Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~  
Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy
Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

'SS. CALGARIAN' Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$352.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 417. — *Les Quarante-Heures*, 417.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : M. l'abbé Jean Guibert, 418. — QUESTION DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE, 421. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE, 422. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Chatham, 424 ; S.-Hyacinthe, 424 ; S.-Boniface, 424 ; Prince-Albert, 425 ; Régina, 425. — VARIÉTÉS : Deux médecins, 426 ; Quelques exemples, 426 ; Entre deux amis, 426. — LES LIVRES : 427.

Bulletin social : L'Œuvre catholique des immigrants, 429. — FAITS ET ŒUVRES : Conseil Central de la Croix Noire, 431 ; Chicoutimi, 432 ; Les défunts de la Croix Noire 432.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 mars. — 4ème dim. du Carême. SOL. ANT. DE L'ANNONCIATION.

Lundi, 23. — S. THURIBE, év. et conf.

Mardi, 24. — De la fête.

Mercredi, 25. — ANNONCIATION DE LA B. V. M.. 1ère classe.

Judi, 26. — De la fête.

Vendredi, 27. — LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C., dble maj.

Samedi, 28. — S. JEAN CAPISTRAN, conf.

Dimanche, 29. — DE LA PASSION.

QUARANTE-HEURES

22 mars, Chapelle des Hurons. — 24, S.-Pacôme. — 26, S.-Cyrille. — 28, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

M. L'ABBÉ JEAN GUIBERT ⁽¹⁾

UN ÉDUCATEUR APÔTRE

C'est M. Guibert lui-même qui a consacré cette formule, « l'éducateur apôtre », en l'inscrivant sur la couverture du livre qu'il dédiait, il y a vingt ans déjà, aux maîtres chrétiens. Aucune appellation ne le définissait mieux lui-même ; c'est un véritable « éducateur apôtre », et l'un des plus marquants de notre époque qui vient de mourir en Vendée, à Aizenay, dans la terre natale où lentement s'éteignit sa vie.

La mort de M. l'abbé Jean Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, pendant plus de douze ans supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris (ancienne École des Carmes), puis supérieur du Séminaire Normal, auteur de nombreux ouvrages de science, de pédagogie, et de spiritualité, directeur-fondateur de la *Revue pratique d'Apologétique*, cette mort, arrivée il y a une quinzaine de jours, met en deuil non seulement les anciens élèves des Carmes, qui ont vécu sous sa direction, mais tout le clergé et toute l'Église de France.

* * *

Depuis deux ou trois ans, l'abbé Guibert luttait contre la mort. Non pas qu'il la vit venir avec frayeur — le prêtre et l'ouvrier évangélique qu'il y avait en lui ne pouvaient que souhaiter rejoindre le Maître — mais il y avait tant de vie accumulée dans cette âme d'élite ! Vie physique prématurément entamée par de trop considérables labeurs ; vie intellectuelle qui ne cherchait qu'à s'étendre et à s'approfondir ; vie du cœur,

(1) M. l'abbé Guibert, ancien supérieur de l'Institut Catholique de Paris, décédé le 28 février 1914, à Aizenay, en Vendée, France.

chaude et ardente, sous des dehors un peu austères, traduite quelque fois en paroles un peu abstraites, le plus souvent en des mots simples et affectueux : ces trois vies se sont mêlées avec abondance, elles se sont dépensées sans mesure, et la première a été tuée par les deux autres.

Dans la retraite familiale d'Aizenay où depuis près de deux ans mourait l'abbé Guibert, cet infatigable ouvrier de la Vigne travaillait encore, et rédigeait pour la *Revue pratique* de longs et très graves articles. Dans les numéros du 15 décembre et du 1er janvier derniers, il parlait avec abondance et piété de la « sanctification ou de la formation morale », et ces articles s'adressaient spécialement aux prêtres. Dans le numéro qui parut le 15 février, quelques jours avant sa mort, l'abbé Guibert reprenait à un autre point de vue ses conseils au clergé de France et de tous les pays, et il traitait du travail intellectuel des clercs au Séminaire, d'abord, puis, après le Séminaire, au milieu des occupations du ministère sacerdotal.

* * *

Il y eut en M. Guibert plusieurs hommes qui s'adonnèrent à des travaux très variés, et qui se complétaient par leur diversité même. Il avait été, d'abord, professeur de sciences, et en particulier d'histoire naturelle, et il a laissé, sur ces matières, des livres, des manuels qui furent justement appréciés pour leur précision et leur clarté. *Anatomie et physiologie de l'homme, Zoologie, Botanique, Géologie et Minéralogie, Anatomie et Physiologie animales, Anatomie et Physiologie végétales*, sont des livres où le professeur a condensé et ordonné, à l'usage des classes, ses études scientifiques. Prenant de plus haut, et d'un point de vue apologétique, ces mêmes études, l'abbé Guibert écrivit un livre fort remarqué, plusieurs fois réédité avec grand succès, et qui a pour titre *Les Origines*. Il y concilie les données de la foi avec celles de la science, et fonde sur une base solidement scientifique le spiritualisme chrétien. On y lira avec un spécial intérêt, les quatre chapitres que l'abbé Guibert y consacre aux origines de l'homme. Il y insiste sur cette vérité essentielle, combattue par le matérialisme contemporain, que l'histoire de l'homme n'est pas réductible à une évolution animale.

Plus tard, en 1907, l'abbé Guibert donnait à l'Institut catholique de Paris, pendant le semestre d'été, des leçons très substantielles d'apologétique scientifique, qu'il a réunies en volume : *Les Croyances religieuses et les Sciences de la Nature*.

L'Apologétique passionna toujours ce prêtre si curieux de la vérité, et si zélé pour la répandre. Et c'est l'apologiste qui inspirait encore, il y a quelques années, au prédicateur de Saint-Honoré d'Eylau, ses conférences sur le *Mouvement chrétien*.

* * *

Mais l'homme que nous avons le mieux connu en M. Guibert, ce fut le prêtre éducateur, le prêtre directeur des consciences sacerdotales, le prêtre chargé par les évêques de France de préparer à leur mission de professeurs et d'éducateurs les étudiants ecclésiastiques de l'École des Carmes, à Paris.

La vieille École, avec ses murailles noircies et décrépies, avec son jardin spacieux et bien ombragé, avec sa chapelle Renaissance, et sa crypte pleine des ossements des prêtres martyrs de la Révolution ; la vieille École avec ses cloîtres obscurs et ses cellules sombres, dont les bâtiments ruineux abritent tant de jeunesse et tant de vie, fut la vraie maison de M. l'abbé Guibert, celle où il dépensa ce qu'il eut de meilleur en lui, et où il exerça sur le jeune clergé de France une très précieuse et très salutaire influence.

M. l'abbé Guibert y fut le modèle des supérieurs, dévoué sans mesure, conscient de sa responsabilité, et très capable d'en acquitter les obligations. D'une stature plutôt petite, il n'en imposait pas par son extérieur, mais il mettait dans ses traits énergiques, dans ses yeux si vivement allumés et si clairvoyants toute l'autorité qui manquait à sa taille. Tenant de sa formation sulpicienne une régularité un peu minutieuse, il ne savait pas toujours, au gré de ses élèves, donner aux règlements très sages de l'École toute l'élasticité que l'on eût souhaitée, mais il assurait par le fait même une régularité de vie très salutaire aux études, et une surveillance qui inspirait aux chefs des diocèses la plus grande confiance.

D'ailleurs, M. l'abbé Guibert était tout ensemble large et austère, incapable de s'emprisonner dans la lettre d'un règlement.

Ce à quoi il tenait par-dessus tout, c'était d'assurer dans sa communauté de jeunes prêtres, la dignité de la vie sacerdotale et l'efficacité des études.

Pour faire donner aux études leur maximum de rendement, il en surveillait tous les détails, prescrivant à chacun sa tâche, s'occupant des travaux à faire, des thèmes et des dissertations à fournir, se chargeant lui-même chaque lundi matin de faire la récolte des copies. Il ajoutait les plus sages conseils à ces interventions opportunes. Pour donner à ces conseils plus d'autorité, il se mettait, par des efforts incessants, au courant de toutes nos études. Dans cette ruche d'abeilles que fut toujours l'École des Carmes, l'abbé Guibert donnait l'exemple d'une inlassable activité. Il portait sur toutes choses, et peut-être sur trop de sujets, son infatigable esprit. Nous l'estimions pour cette haute culture qu'il savait se donner à lui-même ; nous l'admirions pour tant de courage qu'il mettait à se hausser, et à s'égaliser aux grandes tâches qu'on lui avait confiées. Sa chambre, où il nous recevait avec tant de bienveillance, était un laboratoire où il faisait avec une patiente ardeur la culture des idées.

Supérieur d'une École, qui était le Séminaire de l'Université catholique de Paris, il prenait une place honorable, l'une des premières, parmi les maîtres de l'enseignement supérieur. Il nous avertissait par son effort méthodique, par son travail vigoureusement discipliné des moyens indispensables de réussir.

Nous dirons, dans une prochaine causerie, l'action que M. Guibert savait exercer sur nous par ses causeries du soir, et toute l'importance qu'il attachait à la formation spirituelle et morale des jeunes professeurs.

CAMILLE ROY, ptre.

QUESTION DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

Juridiction des prêtres-professeurs

Nous avons dit et prouvé dans la *Semaine Religieuse* — 26 février 1914 — que les vicaires du diocèse de Québec sont délégués « ad universalitatem causarum parœciæ. » Ils peuvent par le fait même — dans les limites de la paroisse où ils sont délégués

— traiter tous les cas qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur ministère et, à l'occasion, sous-déléguer leurs pouvoirs.

Les mêmes affirmations doivent-elles être faites des prêtres qui ont juridiction dans tout le diocèse ? C'est ce qu'il s'agit de déterminer présentement.

1° Parlant des prêtres du Séminaire de Québec, du Collège de Sainte-Anne et du Collège de Lévis, la « Discipline du diocèse de Québec » nous dit : « Possunt *prædicare* et *absolvere* in tota archidiocesi Quebecensi. » *Prêcher* et *absoudre* : ni plus ni moins, d'après la lettre du statut.

Or, toute juridiction déléguée s'interprète selon la signification stricte des termes de la délégation — à moins qu'un document authentique ou la volonté connue du supérieur n'y ajoute un sens plus compréhensif. A la juridiction déléguée les canonistes appliquent l'axiome : « *Odiosa sunt restringenda* », et non pas : « *Favores sunt ampliandi*. »

Ces prêtres ne peuvent donc, sans avoir reçu une juridiction spéciale, ni marier valablement, ni administrer licitement le Baptême, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, ni dispenser du jeûne ou de l'abstinence, etc.

2° Leur juridiction ne peut être sous-déléguée. Pourquoi ? Premièrement, parce que la coutume l'a toujours considérée comme personnelle et incommunicable : la coutume exprime la volonté du supérieur. Deuxièmement, parce que cette juridiction ne donne pas précisément charge d'âmes ni aucune fonction régulière ; elle ne confère que la faculté de prêcher et de confesser *occasionnellement*, pour l'utilité des fidèles, dans les différentes paroisses de notre diocèse : en sorte qu'elle n'est *proprement* ni pour le sacrement de pénitence en particulier, ni pour la prédication, la juridiction « *ad universalitatem causarum in aliquo genere*. »

En résumé les prêtres-professeurs ont dans *tout le diocèse* les pouvoirs qu'ont les curés et les vicaires dans les paroisses qui *avoisinent leur résidence*.

CYRILLE LABRECQUE, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

A S.-Sauveur. — Le R. P. Duplessis, directeur de la Société de Tempérance de S.-Sauveur, a fait donner les 10 et 11 mars des conférences antialcooliques aux hommes et jeunes gens de cette paroisse, qui ont répondu en si grand nombre à son appel, que chaque soir, plusieurs personnes ont été obligées de s'en retourner, faute de place dans la salle.

Le conférencier était M. l'abbé Tranchemontagne, sulpicien de Montréal, aidé, pour les projections lumineuses qui ont été très bien réussies, par le R. P. Forbes des Pères Blancs.

Nouvelle paroisse. — S. G. Mgr l'Archevêque vient d'ériger canoniquement la nouvelle paroisse que les résidents du Domaine Lairer avaient demandée le 6 février dernier.

La nouvelle paroisse, formée d'un démembrement des paroisses de Stadacona, Limoilou et Charlesbourg, a pour titulaire saint François d'Assise et une population d'environ 500 communiants.

Ordination. — M. l'abbé Maurice Laliberté, de Sainte-Croix de Lotbinière, a été ordonné prêtre dimanche dernier, dans sa paroisse natale.

C'est Mgr l'Archevêque qui a fait l'ordination assisté de MM. les abbés B.-P. Garneau, comme prêtre assistant, et Albert Lemay et C. Desrochers, comme diacres d'honneur ; de MM. les abbés Herm. Martel et Alph. Legendre, comme diacre et sous diacre d'office.

M. l'abbé H. Raymond remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

La Saint-Patrice. — Les Irlandais ont fêté, mardi le 17, avec grande solennité la fête de leur glorieux Patron, saint Patrice.

Le matin, après la procession, une messe pontificale a été célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque, à l'église saint Patrice.

Le sermon a été donné par le R. P. O'Reilly.

Notes. — Les travaux de construction de l'hôpital des Sœurs de saint François d'Assise au Domaine Lairer se poursuivent avec activité et l'on espère qu'ils seront terminés bientôt.

— Les Sœurs de la Charité sont à faire réparer les dégâts causés à leur chapelle ainsi qu'à la communauté par le dernier incendie, et les travaux de reconstruction de la toiture sont déjà commencés.

— Les paroissiens de Bienville font actuellement des requêtes pour demander au Conseil municipal de ne pas accorder de nouvelles licences.

— M. l'abbé V.-E. Lavergne, vicaire à Lévis, a eu la douleur de perdre sa mère, décédée subitement à Montmagny, le 16 courant.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Chatham. — Belle fête paroissiale à Pokemouche, le 18 février dernier ! M. l'abbé Auguste Allard, enfant de la paroisse, ordonné le 15 février dans la chapelle du Grand Séminaire de Halifax, célébra sa première messe dans l'église où il était devenu chrétien. M. l'abbé Claude Cyr, curé de la paroisse, assistait à l'autel le jeune célébrant. M. l'abbé J.-E. Dutour, curé de Paquetville, donna le sermon. Il exposa aux fidèles, accourus nombreux à cette émouvante cérémonie, les sublimes grandeurs du sacerdoce et leurs devoirs envers leurs prêtres. C'est un nouvel anneau qui s'ajoute à la belle chaîne d'or des vocations religieuses que la généreuse Acadie a su donner à Dieu et à son Église.

Saint-Hyacinthe. — Nous avons eu la bonne fortune de jeter un coup d'œil sur le Rapport du Premier Congrès diocésain de Saint-Hyacinthe, publié par le Comité Permanent de Tempérance. C'est un intéressant volume de 250 pages, contenant un aperçu de l'histoire, de la situation présente et des perspectives d'avenir de la tempérance en ce coin de terre canadien-français. Les premières croisades contre l'alcool y furent menées assez rondement, puisque l'on voit que M. l'abbé Mailloux, grand prédicateur de la tempérance, a parcouru en trois mois, du 7 janvier au 4 mars 1855, 22 paroisses. Ce fut la première croisade, elle donna d'admirables résultats. La Croisade actuelle, commandée par Mgr Bernard, date de 1907 et se continue, avec quels résultats ? le volume que nous avons sous les yeux est bien propre à le faire voir ou deviner. Signalons seulement qu'en 1903 il y avait dans tout le diocèse de Saint-Hyacinthe 127 buvettes, 131 en 1907, et, en 1913, 91 ; 35 magasins de détail en 1903 contre 19 en 1913. Soyons reconnaissants aux vaillants apôtres qui ont entrepris de détrôner le démon alcool.

Ottawa. — Les Canadiens français du canton de Napean, immédiatement à l'ouest d'Ottawa, sont à s'organiser pour se construire une chapelle-école. Les plans du nouvel édifice sont prêts et l'on doit commencer les travaux au premier beau temps. Cet édifice contiendra une salle servant de chapelle et une école qui sera connue sous le nom d'école N° 12 du canton de Napean et sera une école catholique bilingue.

Les RR. PP. Capucins ont généreusement offert leur concours pour la desserte de cette paroisse nouvelle qui compte actuellement 21 familles canadiennes-françaises et quelques familles de langue anglaise.

Saint-Boniface. — L'on n'a pas oublié le sympathique article de la *Northwest Review* de Winnipeg sur la question de langues au Canada. Il faut bien savoir que les sentiments qui s'y trouvaient exprimés se retrouvent fréquemment dans la « rédaction » de ce journal. Ainsi,

nous voyons que dans son numéro du 21 février dernier la *Northwest Review* prend la défense des écoles bilingues anglaises-françaises contre la *Free Press* de Winnipeg, qui, comme bien d'autres, n'y voit que du noir. Et notre confrère catholique rappelle qu'en 1910, 56 élèves, en 1911, 57, en 1912, 51, et en 1913, 53 élèves des écoles bilingues anglaises-françaises, tant des campagnes que des villes, subirent avec succès les examens de l'État.

Et voici qu'un fait récent vient appuyer les affirmations de la *Northwest Review*, et faire voir l'efficacité des écoles catholiques du Manitoba. Dans un concours de composition anglaise ! ouvert à toute la province ! grade « senior » ! par la Section de Fort Garry des Filles de l'Empire, et dont le sujet était : « la dette du Canada envers la Grande-Bretagne » (*The Debt that Canada owes to Great Britain*) ! Mademoiselle Irène Gendron, qui n'a que seize ans et qui se prépare au couvent bilingue de Lorette au Manitoba, à subir les examens de première classe, a eu l'enviable honneur de remporter la médaille de bronze, le troisième prix.

Et ce n'est pas tout. Dans un autre concours ouvert aux écoles de Winnipeg, Portage-la-Prairie, Brandon et Saint-Boniface par les mêmes Filles de l'Empire, sur le sujet suivant : *The History of the principal events of the last century which have influenced Canada and brought about the present Status of the Dominion*, l'Académie (bilingue) Saint-Joseph de Saint-Boniface a remporté les deux premiers prix, Mlle Jeanne Ladek, la médaille d'or, et Mlle Alice O'Toole, la médaille d'argent.

Prince-Albert. — L'Association Catholique Franco-Canadienne de Saskatchewan entend faire de sérieuse et fructueuse besogne à son Congrès des 16, 17 et 18 juin prochains. Le Comité Général a constitué cinq Commissions dont les noms suffisent à montrer que les questions les plus vitales seront mises à l'étude, à savoir : l'enseignement du français, la colonisation catholique et française, la vie de l'Association, la diffusion de la bonne presse et enfin la conservation du français dans la famille. Tout naturellement, cette dernière commission sera formée des Dames franco-canadiennes de la Saskatchewan. Noble dévouement pour une noble cause !

Régina. — M. l'abbé Gillis, curé de la cathédrale Notre-Dame du Saint-Rosaire, vient de donner sa démission, pour prendre sa retraite. Sa Grandeur Mgr Mathieu a offert aux Révérends Pères Rédemptoristes de prendre charge de cette paroisse. En attendant la venue des RR. Pères, M. l'abbé Gillis continue de remplir ses fonctions de curé.

C'est Sa Grandeur Mgr Mathieu qui donne les instructions du Carême dans sa cathédrale.

VARIÉTÉS

DEUX MÉDECINS

On entourait le lit du célèbre médecin Desmoulins ; tout-à-coup il demanda attention « je laisse après moi, dit-il, deux grands médecins ». Chacun attendait les deux noms préférés. Après un moment de silence solennel, il ajouta « la diète et l'eau ».

QUELQUES EXEMPLES

A la table de Louis Philippe, le maréchal Soult excitait le général Brun de Villeret à faire gras comme tout le monde : celui-ci dit à haute voix : « La consigne avant tout, tu sais bien que je n'ai fait gras qu'une fois le vendredi, quand j'ai mangé avec toi, à Eylau, la tête de mon cheval. »

Le duc d'Orléans, un jour de festin, dit en présence des convives au poète Boileau : « Il vous faudra faire gras, on a oublié le maigre ». « Frappez du pied, Monseigneur, dit Boileau, et les poissons sortiront de terre. »

« Vous ne mangez pas », disait la reine Victoria d'Angleterre, à l'ambassadeur français en 1876 ; « Madame, comme je suis catholique, répondit l'ambassadeur, j'attends un plat maigre. »

Madame de Montespan, au temps de ses plus grands égarements, faisait maigre les vendredis ; comme on s'étonnait de cette observance religieuse mêlée à des scandales, elle répondait ; « parce que je fais un mal, faut-il en faire deux ? » A la fin de sa vie, convertie sérieusement, elle passa son temps à travailler pour les pauvres, à se vêtir et à se nourrir grossièrement pour expier ses fautes.

ENTRE DEUX AMIS

1er ami : « Vois-tu mon cher, si je fais gras les vendredis au restaurant, c'est que réellement on ne trouve rien de préparé au maigre dans les lieux publics. Je m'en suis informé souvent. »

2e ami : « Quant à moi, je ne m'en suis pas informé, mais en m'abonnant chez un restaurateur, je lui ai dit : Vous me servirez en maigre le vendredi, et si cela vous occasionne quelques frais ou quelque dérangement de plus, je vous rembourserai ce surplus. Il n'a plus fait la moindre difficulté, je vous assure. »

« J'entre fièrement dans la salle où on dîne ; car bien loin de rougir de ma religion, j'en suis glorieux. Je dis : Garçon ! le dîner maigre ! Celui-ci accourt avec un empressement tout particulier, parce que j'ai l'habitude, ce jour-là, de lui donner une légère rétribution. »

LES LIVRES

Mgr BAUDRILLART. *Histoire de France. Cours supérieur.* Paris VIe (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice.) In-8°, 725 pages, 4 fr.

Depuis longtemps attendu, le *Cours supérieur d'Histoire de France*, de Mgr Baudrillart, vient de paraître. Dès les premiers jours de la rentrée scolaire, il a été adopté par un grand nombre d'écoles. Très clair, très complet, illustré d'une manière originale et vivante, il présente, tout ce qu'il est essentiel de savoir sur notre histoire depuis ses plus lointaines origines jusqu'aux événements contemporains. Bien qu'à la portée des écoliers, on y sent une connaissance approfondie des questions et on y retrouve la trace de quantité de lectures. Les événements sont jugés avec sagesse. Soixante-dix cardinaux, archevêques et évêques ont honoré de leur approbation le *Cours moyen*. Nous ne doutons point que le *Cours supérieur* ne trouve auprès d'eux et des maîtres de l'enseignement français un accueil aussi favorable.

Chanoine VAUDON. *La Paroisse*, tome IV. Paris (Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice) vol. in-8°, 248 pages, 4 fr.

Ce tome IVe de *La Paroisse* est consacré tout entier à la « Sainte Table. »

Il s'en faut que tout soit dit dans ce volume sur la communion ; mais n'oublions pas qu'une série entière sera consacrée à « l'Enseignement Paroissial » et que l'Eucharistie y sera reprise et envisagée sous ses multiples aspects. Ce qui distingue ce tome IVe, c'est une table analytique de toute la série, très bien faite et très précieuse.

Henri DENIFLE, O. P. *Luther et le Luthéranisme.* Traduction française par M. J. Paquier, docteur ès-lettres. Tome IV. Paris (Auguste Picard, 82, rue Bonaparte) vol. in-12, 317-134 pages, 5 fr.

Voici terminée la traduction française de l'œuvre magistrale de Denifle sur Luther. Désormais, tous les prêtres pourront avoir en mains sous une forme accessible l'ouvrage le plus solide et le plus courageux qui ait été écrit par les catholiques en réponse aux calomnies protestantes. L'ouvrage de Denifle est une œuvre scientifique d'une importance et d'une portée capitales. C'est peut-être la première fois qu'on a posé, avec autant de franchise, les questions des principes fondamentaux qui séparent les protestants des catholiques.

La traduction élégante et précise de l'abbé Paquier est un véritable service littéraire rendu à l'auteur lui-même, car passant en français ces raisonnements et ces redoutables audaces prennent un relief et une saveur particulières. Le traducteur très familier lui-même avec l'époque de la Renaissance a enrichi le texte de notes personnelles fort précieuses ; il a mis de la clarté dans les divisions et corrigé quelques inexactitudes

de détails échappées à Denifle. L'ouvrage qui est complet en quatre volumes, aura pour complément *La Psychologie de Luther*, par le P. Weiss, traduction de M. Paquier, qui paraîtra dans le courant de l'année.

Cardinal MANNING. *Quand le soir tombe* ou Pensées du soir, traduites de l'anglais par Marie-Julia Le Riche. Paris (Gabriel Beauchesnes, 117, rue de Rennes), 1913, in-12, 122 pages, 1.75 fr.

Cette traduction rend désormais accessible au lecteur français le petit livre intitulé : *Quand le soir tombe*, dans lequel une fille spirituelle du cardinal Manning, Mme Alice-Marie Willis, juxtaposa jadis, pour chaque soir de l'année chrétienne, 365 pensées de cet illustre homme d'Église.

Mgr d'HULST. *Mélanges*. Tome III (Philosophie et Religion. Questions contemporaines. Autobiographie). Paris (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette) in-8°, 418 pages, 4 fr.

Voici un nouveau volume, — actuel, substantiel, utile, — à ajouter à la collection déjà si riche des Œuvres de Mgr d'Hulst. Il sera consulté et lu avec autant d'admiration et de profit que ceux qui l'ont précédé. Ce volume s'ouvre par une remarquable étude sur l'Encyclique « *Immortale Dei* » : le Droit chrétien et le droit moderne. Suit un magistral commentaire de l'apologétique contemporaine ; la lutte entre le catholicisme et la négation de la religion sous toutes ses formes qu'elle a prises, fait l'objet d'un chapitre qui sera très goûté. Le livre se termine par une autobiographie. Cette biographie de Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, par lui-même, vraie, simple, impartiale, vivante, excitera la curiosité ; elle jette une vive lumière sur cet esprit élevé qui sut rester si chrétiennement humble.

LE DOCTEUR BOILEAU

On nous demande quel est ce docteur Boileau qui fait rouler ses savoureuses pilules dans les feuilles de la *Semaine religieuse* de Québec ?

A question indiscreète, discrète réponse.

Le docteur Boileau n'est pas de France ni de Navarre. C'est à Québec qu'il a établi sa pharmacie et les pilules qu'il fabrique sont spécialement destinées à nos lecteurs. Dans la composition de ses pilules entrent les plus vigoureuses essences. Aussi guérissent-elles de tous maux : l'alcoolisme qu'elles combattent étant la cause commune de l'humaine misère.

Satirique comme l'autre Boileau, et tempérant comme lui, austère comme Caton, désintéressé comme Socrate, le sage docteur ne veut mettre ni pilon ni grandes lettres sur son enseigne.

BULLETIN SOCIAL

L'ŒUVRE CATHOLIQUE DES IMMIGRANTS

Il nous est particulièrement agréable de publier la lettre écrite au nom de Sa Sainteté Pie X, à M. l'abbé Ph. Casgrain, directeur de l'œuvre protectrice des immigrants, pour l'encourager dans la belle mission que lui a confiée Mgr l'Archevêque de Québec.

Cette œuvre des immigrants a pris rapidement une grande importance et a été d'un grand secours à un nombre très considérable de catholiques arrivant en ce pays des diverses régions de l'Europe.

M. l'abbé Casgrain, que sa connaissance des langues russe, polonaise et ruthène désignait à cette importante et difficile mission, y a mis tout son zèle et son habileté pratique. Il était, le mois dernier, à Cracovie, ancienne capitale de la Pologne, pour s'y perfectionner dans la connaissance et la pratique de la langue polonaise et aussi pour s'y ménager des relations afin de venir en aide aux besoins spirituels des chers émigrés de Pologne qui viennent au Canada.

Voici la lettre qu'il eut l'honneur de recevoir, le mois dernier, du Secrétaire d'État de Sa Sainteté :

Dal Vaticano, 13 février 1914.

Segretaria di Stato
Di Sua Santità
N° 69328

Monsieur le Directeur,

Il a été particulièrement agréable au Souverain Pontife, dont la paternelle sollicitude pour les œuvres en faveur des émigrés s'est manifestée en maintes circonstances, d'apprendre qu'une société catholique d'immigration a été fondée naguère, dans le Canada, sous le patronage de Monseigneur le Délégué Aposto-

lique, de NN. SS. les Archevêques et les Évêques de cette région, du Gouverneur de la Province de Québec et d'autres notabilités laïques.

Le Saint-Père applaudit à cette noble et salutaire initiative ayant pour but d'offrir à tous les immigrants catholiques, sans distinction de nationalité, qui s'établiront dans le Canada, à ces personnes, toujours plus nombreuses, que les besoins et les nécessités de la vie obligent à quitter leur famille, le sol natal pour aller chercher à l'étranger une amélioration à leur sort, à leur condition matérielle, de leur offrir, dis-je et de leur procurer avec l'assistance et la protection temporelle, les bienfaits inestimables et de beaucoup plus nécessaires, de l'assistance et de la protection morale et religieuse.

Aussi bien, en vous félicitant ainsi que vos dévoués collaborateurs du zèle avec lequel vous vous consacrez à cette belle œuvre, et comme gage d'heureux résultats, Sa Sainteté vous envoie de tout cœur pour vous, Monsieur le Directeur, pour les membres de votre Société, et pour votre œuvre protectrice des émigrés, la Bénédiction Apostolique.

Je saisis bien volontiers cette occasion pour vous exprimer, avec mes félicitations, Monsieur le Directeur, mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

A monsieur l'abbé P.-H.-D. Casgrain,
directeur de l'Œuvre Protectrice
des émigrés au Canada.

Cette œuvre des immigrants, qui s'est fondée et qui fonctionne ici à Québec, sous la haute direction et avec les encouragements de Mgr l'Archevêque qui y a nommé M. Casgrain, méritera encore davantage à l'avenir, maintenant qu'elle est bénie et encouragée par le Souverain Pontife, les sympathies du public et de toutes les autorités du département de l'immigration, à qui elle rend aussi de précieux services, en étant très utile aux étrangers qui viennent se fixer parmi nous.

M. l'abbé Casgrain s'efforce d'intéresser au sort de leurs compatriotes émigrés au Canada, les autorités religieuses et le clergé catholique des régions d'où nous viennent les immigrants et il a bon espoir de réussir.

Nous ferons connaître aux lecteurs de la « Semaine Religieuse » les progrès de l'œuvre des immigrants, qui fonctionne ici à Québec, mais dont l'importance et les bienfaits ne sont pas encore assez connus.

En la signalant à l'attention des catholiques de tout le Canada, la lettre de S. É. le Cardinal Merry del Val, lui donne un accroissement et une efficacité dont tous les Canadiens seront reconnaissants envers Sa Sainteté et envers son Secrétaire d'État.

FAITS ET ŒUVRES

CONSEIL CENTRAL DE LA CROIX NOIRE

Nous avons cru qu'il ferait plaisir à tous nos vaillants militants de la Croix Noire d'être informés des travaux auxquels s'applique, pour le succès de la grande cause chère à leur cœur, le Comité général de direction qu'ils se donnèrent, au Congrès mémorable de 1910, sous le nom de Conseil Central de la Croix Noire. Nous avons donc pris la résolution de leur signaler, en quelques brièves notes, aussi régulières que possible, les délibérations principales de ce Conseil, dans ses réunions semi-mensuelles.

A sa séance du 12 mars, le Conseil Central s'est vu présenter, par son Président, Mgr Gagnon, l'édition anglaise, toute récente, des Statuts et Règlements de la Croix Noire.

Le Conseil a délibéré au sujet d'une couple de poursuites intentées, devant les tribunaux, à notre grand et vaillant quotidien l'*Action Sociale*, comme pour le punir de la vigueur désintéressée qu'il apporte à soutenir la tempérance, et pour tenter de l'en décourager. Le Conseil avise au concours qu'il peut donner dans l'œuvre de défense contre ces attaques.

Le Conseil a étudié la genèse de l'amendement (?) dit « amendement Champagne », fait au récent bill de refonte de la Loi des Licences de Québec, amendement laissant ouverte la porte, que les Commissaires royaux et le premier bon mouvement de nos législateurs avaient voulu fermer, à la publicité abusive en faveur des liqueurs alcooliques. Après avoir apprécié les circonstances

de ce « coup de surprise », le Conseil prend la résolution de voir à faire fermer cette porte, à la plus prochaine occasion propice.

Le Conseil prend connaissance de plaintes qui lui ont été transmises au sujet de « fabricants » et de vendeurs d'alcool sans licence, dans certains centres du comté de Lotbinière, et il prend des mesures pour ramener les choses dans l'ordre, à ce sujet.

Le Conseil est mis au courant des communications régulières qu'on lui adresse. Puis, ses délibérations se terminent par la prière, comme elles s'étaient ouvertes.

CHICOUTIMI

— Maintenant que nos amis, les militants de la tempérance à Chicoutimi, ont remporté le magnifique succès auquel a applaudi l'unanime opinion antialcooliste, d'un bout à l'autre du pays, nous tenons à leur exprimer toute l'admiration que nous inspira leur vigoureuse et ferme campagne. Il n'est pas étonnant que leur conseil municipal, un peu récalcitrant au début, ait fini par leur concéder en bloc l'abolition de tout commerce alcoolique dans leur ville, quand il s'aperçut que, par leur superbe tactique et leur tenace propagande, les tempérants avaient su mettre à peu près toute la ville de leur côté !

C'est une édifiante leçon de virile combativité et d'excellent savoir-faire, celle que nous ont donnée là les tempérants de Chicoutimi. Au nom de la cause de la Croix Noire, nous désirons leur en dire un vif et sincère merci.

LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les prescriptions de l'article 19 des Règlements :

Notre-Dame des Laurentides : Jean GAGNÉ, (74 ans), Marie JOBIN, (54 ans). — *S.-Louis de Lotbinière* : Michel NADEAU. — *L'Ancienne-Lorette* : Dame Geo. COTÉ. — Philomène VOYER, (70 ans), 30 janvier 1914 ; Dame Édouard NOREAU, Adéline LÉPINE, (34 ans) ; Dame Frs BÉDARD (Marie Paradis), 65 ans, 16 fév. 1914 ; Dame Onésime GAUVIN, Dame Pierre DÉRY, Charles BEAUPRÉ ; Antoine PARADIS, (81 ans), 26 février 1914 ; Toussaint ROBITAILLE, (17 ans), 1er mars 1914. — *S.-Onésime (Kamouraska)* : Dame Georges OUFLET, (60 ans), 27 janvier 1914 ; Alexis MICHAUD, (72 ans), 11 février 1914 ; Dame veuve Henri D'AMOURS, (88 ans), 16 février 1914. — *S.-Ludger de Fraserville* : Dame Napoléon DANJOU. — *S.-Alphonse de Thetford* : Dame Chs GENEST (Delvina LESSARD), (29 ans), 14 janvier 1914 ; Jean FERLAND, (55 ans), 21 février 1914. — *Ste-Marguerite de Dorchester* : Nazaire ROY, (8 mars 1914 ; Dame veuve Alphonse AUGER (Léonie PAQUIN), 12 mars 1914. — *Notre-Dame de Lévis* : Philippe FOURNIER, (63 ans), juillet 1913 ; Augustin GUAY, (75 ans), août 1913 ; Alfred HALLÉ, (30 ans), septembre 1913 ; Pierre ROGEE, (81 ans), septembre 1913.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1913 - \$423,745.31

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Déc. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	76,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
136, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Agents à Québec : MM. Leclerc & DeGuise, Ed. "Merger"

M. J. Côté 93, rue St-Michel.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1888.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Cislerie artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 83, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8..	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12..	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphi-	
Le Parfum de Rome. 2 vols		ne Boulier. 1 volume in-12..	0.50
in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface	
Les Odeurs de Paris. 1 vol.		de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0.85
in-12.....	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Libres - Penseurs. 1 vol.		Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill...	0.40
in-12.....	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill...	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Les Pèlerinages de la Suisse.	
La Vie de Notre Seigneur Jé-		1 volume in-8 illustré.....	0.40
sus-Christ, 1 volume.....	1.00	Derniers Mélanges (1872-1877).	
La Guerre et l'homme de		4 vols. in-8. \$6.00. Chaque	
Guerre. 1 volume.....	0.85	volume se vend séparément..	1.50
Le Droit du Seigneur au		Lettres à Mlle Charlotte de	
Moyen-âge. 1 volume.....	0.85	Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 vo-		Pages choisies. Avec introduc-	
lume in-12.....	0.50	tion, critique d'Antoine A-	
Le même, édition illustrée....	0.25	balat. 1 volume.....	0.85

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

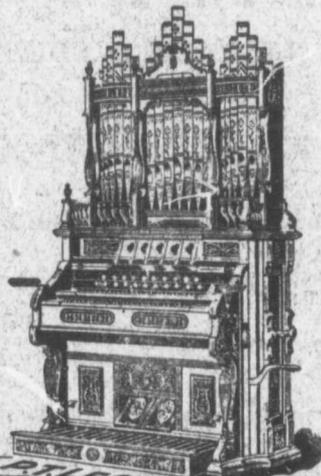
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc.

MANUFACTURE DE MIRCIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles